

RAPPORT N° 408 DE SOS-TORTURE BURUNDI PUBLIE LE 8 OCTOBRE 2023

Le présent rapport de SOS-Torture Burundi couvre la période du 1^{er} au 7 octobre 2023 concernant les cas de violations des droits de l'homme au Burundi.

Au cours de cette période, au moins une (1) femme a été assassinée dans la province de Gitega.

Le rapport déplore aussi le cas d'une (1) personne qui a été arbitrairement arrêtée et placée en détention dans un lieu tenu secret et celui d'un (1) jeune homme qui a été enlevé par des agents du Service National de Renseignement (SNR) en province de Bubanza.

1. Atteinte au droit à la vie

- Une information parvenue à SOS-Torture Burundi révèle que dans la matinée de vendredi dernier 29 septembre 2023, le corps sans vie d'une femme connue sous le nom d'Angèle Barutwanayo, âgée de 46 ans, a été retrouvé à son domicile sur la colline de Kibungo de la commune de Bugendana, en province de Gitega (centre du Burundi).

Selon des témoins de la découverte macabre, le corps de cette femme, mère de 6 enfants, était décapité et gisait dans une mare de sang.

Les mêmes sources ont précisé que les auteurs et les mobiles de son assassinat n'ont pas été élucidés et que sa dépouille mortelle a été enterrée le même jour sur la décision des autorités locales.

SOS-Torture Burundi déplore la recrudescence des cas d'assassinats ciblés dans la commune de Bugendana (deux femmes ont en effet été assassinées dans des circonstances similaires au cours de la même semaine) et demande aux autorités

policières et judiciaires d'engager des enquêtes pour découvrir les auteurs de ces crimes de sang en vue de les traduire devant la justice et les punir conformément à la loi.

2. Violation du droit à la liberté de mouvement : arrestation et détention arbitraires

- Dans l'après-midi de mardi 3 octobre 2023, Kenny Claude Nduwimana, « journaliste » de Jayce TV, a été arrêté par des policiers à son domicile situé dans la zone de Buterere en commune urbaine de Ntakangwa, au nord de la ville de Bujumbura (ouest du Burundi) et a été conduit vers une destination jusqu'ici inconnue.

Selon des sources locales, une quinzaine de policiers ont débarqué chez ce « journaliste » plus connu sur les réseaux sociaux dans des enregistrements sonores véhiculant la haine ethnique contre les Tutsi pour une opération de fouille-perquisition. Détenu dans un lieu tenu secret, Kenny Claude Nduwimana serait suspecté de s'immiscer dans le fonctionnement de l'administration à la base.

3. Cas d'enlèvement suivi de détention arbitraire

- Dans la soirée de dimanche 1^{er} octobre 2023 vers 19 heures, Floribert Bitangimana a été enlevé par des agents du SNR (Service National de Renseignement) au moment où il se trouvait sur la colline de Kibenga de la zone de Muzinda, en commune de Rugazi de la province de Bubanza (nord-ouest du Burundi), tout près du camp militaire de Muzinda.

Selon des témoins, Floribert Bitangimana a été embarqué à bord d'un véhicule vers une destination inconnue. Dans la foulée, les membres de sa famille l'ont recherché en vain dans tous les cachots de la province de Bubanza.

Toutefois, des sources locales ont affirmé que le jeune homme a été libéré mardi 3 octobre 2023 après une détention arbitraire de trois jours au cachot du SNR à Bubanza et sans aucune explication sur le motif de son arrestation.

SOS-Torture Burundi dénonce la pratique des enlèvements qui sont utilisés comme des méthodes d'arrestation arbitraire de personnes bien ciblées et demande à l'Administration générale du Service National de Renseignement de faire cesser ces pratiques illégales et de faire respecter scrupuleusement les règles du code de procédure pénale en matière d'arrestation et de détention de personnes suspectées d'avoir commis des infractions à la loi pénale.

SOS-Torture/Burundi a été initiée dans l'objectif d'informer l'opinion nationale et internationale sur les violations graves des droits de l'homme en cours au Burundi à travers des rapports de monitoring notamment sur la torture, les arrestations arbitraires, les disparitions forcées, les violences sexuelles et les exécutions sommaires.

Cette initiative d'informer sur les réalités du pays a fait suite au carnage d'une centaine de personnes tuées au cours de la journée du 11 décembre et celle du 12 décembre 2015 par des policiers et des militaires sous le prétexte de poursuivre des rebelles qui venaient d'attaquer des camps militaires situés à la périphérie de la capitale.

Les zones touchées sont dites contestataires du troisième mandat de Président Nkurunziza à savoir Musaga, Mutakura, Cibitoke, Nyakabiga, Jabe, les deux dernières étant situées au centre de la Mairie de Bujumbura.